



Association du Québec
pour l'intégration sociale



Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance

Centre affilié universitaire

Un outil à l'intention des policiers et policières pour soutenir leurs interventions auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un problème de santé mentale.

PREMIÈRES OBSERVATIONS – PREMIER CONTACT

- **GESTES** (maniérisme)
- **DÉMARCHE** (lente ou agitée)
- **LANGAGE** (vocabulaire limité, langage excessif, incohérence, difficulté à comprendre)

Différences entre la déficience intellectuelle et un problème de santé mentale.

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE
Un état (ne se traite pas avec de la médication)	Une maladie (se guérit ou se contrôle avec de la médication)
Permanente	Temporaire, cyclique, traité ou chronique
Réfère au quotient intellectuel	Rien à voir avec le quotient intellectuel
Réfère à la capacité de comprendre et à traiter l'information	Peut altérer la pensée, les émotions
Apparaît avant l'âge de 18 ans	Apparaît à n'importe quel moment de la vie
Services éducatifs et de réadaptation	Services et traitements psychiatriques

À FAIRE

- › Laisser un espace physique entre moi et la personne ; créer un paramètre de sécurité
- › Être attentif au langage verbal et au non verbal
- › Bien écouter, ne pas juger et entendre ce que la personne cherche à dire
- › S'adapter au rythme de la personne
- › Être attentif
- › Être patient et respectueux
- › Se mettre à la place de l'autre
- › Questionner si je ne comprends pas
- › Vérifier si j'ai bien compris - si la personne a bien compris
- › Parler lentement, calmement
- › Expliquer mes démarches avec des mots simples, une consigne à la fois

À NE PAS FAIRE

- › **NE PAS** couper la parole
- › **NE PAS** argumenter
- › **NE PAS** interpréter
- › **NE PAS** insulter
- › **NE PAS** considérer uniquement les faits
- › **NE PAS** réagir aux mots ayant un contenu émotif
- › **NE PAS** réagir à des comportements, gestes ou paroles non conformes

Ressource d'aide : Urgence psychosociale-justice (UPS-J)

Contactez UPS-J dans toutes les interventions impliquant une personne ayant une déficience intellectuelle ou un problème de santé mentale lors d'une crise.

UPS-J : 514 773-3113 ou 514 793-3113

Ce projet a été financé par le Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.